

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 61

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chers lecteurs que lorsque le saignement de nez n'est pas très fort on réussit souvent à l'arrêter en élevant les bras, surtout le bras correspondant à la narine qui saigne, et en ayant soin de mettre bien à l'aise le cou et la poitrine pour éviter toute constriction pouvant favoriser la congestion de la tête. On peut faire en même temps des applications de compresses glacées sur le front et à la racine du nez ainsi que sur la nuque. Il est utile également de rinfler de l'eau vinaigrée ou de l'eau chaude additionnée d'un peu d'alun. Une solution concentrée d'antipyrine agit souvent d'une façon efficace, on en imprègne une boulette de ouate à pansement qu'on introduit dans la narine qui saigne. Le jus de citron peut être également employé, on en injecte une petite seringue dans le nez qu'on a, au préalable, débarrassé des caillots sanguins qu'il pouvait contenir. Quand tous ces moyens échouent, il ne reste plus d'autre ressource, disent les *Feuilles d'Hygiène*, que le tamponnement qui ne pourra guère être fait d'une manière efficace que par une main exercée. Le sulfate de soude (sel Glauber) pris intérieurement à faibles doses (toutes les heures, puis toutes les deux heures pendant 24 ou 48 heures une faible pointe de couteau dans un peu d'eau) peut amener la cessation de l'hémorrhagie et en prévenir le retour.

* * *

Blanchiment et dégraissage de la flanelle. — C'est surtout avec les brusques variations que présente la température, à cette époque de l'année, que l'usage de la flanelle joue son rôle hygiénique. Il peut être utile de savoir comment on parvient à la dégraisser sans qu'elle jaunisse. On procède ainsi qu'il suit :

On prépare un bain de savon blanc chaud, auquel on ajoute de la gomme arabique en poudre, ou de la dextrine, si on peut s'en procurer ; il faut, de l'une ou de l'autre de ces substances, quantité suffisante pour que le bain soit rendu visqueux. On y met la flanelle à dégraisser et on l'y laisse tremper pendant une heure ou une heure et demie. On lave ensuite soigneusement dans ce liquide. Le lavage est suivi d'un rinçage à l'eau claire. La même opération est renouvelée, s'il en est besoin, jusqu'à ce que l'étoffe soit devenue d'une entière blancheur.

La flanelle se blanchit également très bien dans une décoction de feuilles ou de racines de saponaire, plante vulgairement connue sous le nom de *savonaire*, laquelle croît communément le long des fossés et des haies qui bordent les champs.

* * *

Moyen de percer la porcelaine et le verre. — Faites fondre 25 parties de sel d'oseille (acide oxalique) dans 13 parties d'essence de térébenthine ; ajoutez-y une grosse gousse d'ail coupée en petits morceaux, et laissez macérer pendant huit jours, en agitant de temps en temps. Au bout des huit jours, mettez en flacon, bouché à l'émeri. Quand vous voudrez percer du verre ou de la porcelaine, mettez une goutte de cette composition sur le point que vous aurez marqué, et faites vos trous au trocart et au vilebrequin.

* * *

Les plaques de marbre blanc ne peuvent pas garder leur poli et leur brillant, si on ne les lave qu'à l'eau. De temps en temps il

faut les frotter avec un chiffon imbibé de pétrole. Pour certaines taches tenaces on laissera le pétrole séjourner un certain temps, puis on frottera énergiquement. Mais il faut se garder de trop prolonger l'opération ou de la répéter trop souvent, car le pétrole pourrait attaquer le marbre. Pour la même raison on se servira toujours d'un chiffon, jamais de brosse, qui ferait disparaître le brillant et rendrait la surface rugueuse. Après chaque nettoyage au pétrole on lavera à l'eau claire, puis on séchera bien en essuyant avec un chiffon. Les plaques de marbre traitées de la sorte (tables lavabos) se maintiennent comme neuves même après un long usage.

Avis industriels et commerciaux

Il résulte d'un tableau officiel, établi sur le commerce de la France que l'importation française comparée à 1897 a augmenté de 420,2 millions, et que l'exportation a diminué par contre de 94,8 millions. Les chiffres témoignent que la Suisse n'est pour rien dans ce résultat, puisque l'exportation française en Suisse a monté de 190,6 à 200,8 millions de francs, soit 10,2 millions (1896 à 1897), 11 millions de francs tandis que l'importation de Suisse en France n'a augmenté que de 3 millions de francs passant de 78,6 à 81,6 millions de francs. Nous constituons donc un important débouché pour les marchandises françaises. Notre importation en France est par contre inférieure à celle de la plupart des Etats, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Etats-Unis etc., même la Turquie.

La Suisse représente le 1,87 o/o de l'importation française en 1898 (1,99 o/o durant les deux années précédentes) et le 5,73 o/o de l'exportation française (5,30 o/o en 1897).

La stabilité du commerce français d'importation et d'exportation n'est pas contestable : une seule diminution de peu d'importance est à constater sur l'exportation des vins, beurre et bétail ; la France jouit d'une situation bien assise, mais de peu d'expansion industrielle et économique.

Les facteurs les plus importants du commerce entre la Suisse et la France sont constitués comme précédemment, par les *soies et soieries, le cuivre, les fromages, le bétail, le vin, les montres et la bijouterie*. La statistique française fixe à 43,6 millions de fr. l'importation de soie brute en Suisse contre 8 millions de fr. pour l'exportation suisse en France et, tandis que nous avons exporté dans ce pays pour 16 millions de soieries (1897 : 16,7 millions de fr.), nous n'en avons tiré que pour 7,8 millions de fr. (1897 : 5,9 millions de fr.). La France nous a acheté, comme l'année précédente, pour 4 millions de fr. d'articles en coton et nous en a livré pour 2,3 millions de fr. (1897 : 1,9 million de fr.). Nous avons fourni à la France pour 3 millions de fr. de fil de toute nature et en avons reçu pour 2,5 millions de fr. ; nous avons acheté des machines pour 3,4 millions de fr. et en avons vendu pour 4 millions de fr. ; les produits chimiques importés de France en Suisse ascendent à la somme de 2,8 millions de fr. et exportés de Suisse en France à 1,2 million de fr. seulement. Les modifications essentielles dont nous devons faire mention ici consistent d'une part en une augmentation de l'importation de France en Suisse des articles suivants : cuivre de 5,6 millions de fr. (12,8 millions de

fr. contre 7,2 millions de fr. en 1897) soieries de 1,8 million de fr. (7,78 millions de fr. contre 5,95 millions de fr.), laine et déchets de laine de 1,4 million de fr. (4,8 au lieu de 3,4 millions de fr.), sucre de 1 million de fr. (5,6 au lieu de 4,6 millions de fr.), machines de 0,9 million de fr. (3,4 au lieu de 2,5 millions de fr.), confection et lingerie de 0,7 millions de fr. (3,7 au lieu de 3 millions de fr.) et d'autre part dans une augmentation de notre exportation en France des articles ci-après : montres (9,3 au lieu de 7,2 millions de fr.) et fromages 11,7 au lieu de 11,2 millions de fr. l'année précédente). Les autres positions n'ont subi par contre, aucune modification importante.

Pour éviter toute équivoque, nous croyons devoir répéter ici ce que nous disions il y a un an lors de l'étude de notre commerce avec la France (F. o. s. du c. 1898, page 144) à savoir que, parmi la soie brute importée de France, il s'en trouve selon toute apparence d'origine étrangère [1897 : 28 millions de francs] de même pour le cuivre. Nous ajoutons que l'on ne pouvait expliquer autrement l'exportation française en Suisse de coton brut.

La statistique française ne fait aucune mention dans le tableau ci-dessus du trafic spécial des métaux précieux, bruts ou monnayés, non plus que de la monnaie divisionnaire. Une annexe de cette statistique mentionne, qu'en 1898, 4,6 kg de monnaies d'or, et 215,478,3 kg de monnaies d'argent d'une valeur approximative de 41 millions ont été introduits de France en Suisse.

(Feuille off. suisse du commerce).

Cote de l'argent

du 28 Février 1899

Argent fin en grenailles, fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

LETTRE PATOISE

De la frontière des roudges tiulites

An ô bin seven d'asai que des mairchâins sont aivus condamnâs ai des aimendes pou aivoi falsifiaï iôs mairchâindises alimentaires. Moi, i me seu trouai dans le cas de falsifiaï di touba ; mais i ne se p'aivu peni, poiche que été qu'airait poéyu se piaindre n'é ran dit. Voici cment l'affaire s'a passai.

I me trovô tot de paï moi oblidjié de faire moi-même mon moétchié. In djoé, i m'seu dit qu'i velô allai aipré enne fanne. I m'en vai à vlaïje véjin, vouère enne djuene féye de 35 ans, que saivait des fin meu faire le moétchié : cment elle n'avait djemais aivu d'aimoéreux i feu bin reci : ai boire taint qu'i v'lé, è pe bin ai maindjié ; bon, tô allai bin. Lai trajième fois qu'i allé lai vouère, nos décidenne de nos mairiaï pô le premié d'aivri. Ai ne farait djemais être trop pressié des mairiaï — an se trove des fois aitreppe.

La première semaine, i préjîmé que c'était enne prijoue ; i n'airô djemais crayu que lé djuènes féyes prijin ; i craïyo, qu'ai n'y aivai ran que lé véyes fannes. In djoé qu'elle fessai ai dénai des felés, elle aïcenne de pare des pri-